Le débat d'orientation budgétaire 2021

Un budget de dépenses de 23 M€ : une augmentation de 1,6M€ dédié à l'étoffement des services énergie dont 1 million pour un nouveau fonds innovation et une stabilisation des dépenses liées aux compétences historiques.

Chaque début d'année, le Syndicat d'Energie de l'Oise fait adopter par les membres du comité ses orientations stratégiques qui seront déclinées dans le budget primitif présenté le 16 mars prochain. Le débat d'orientation budgétaire a été approuvé à l'unanimité. En voici les grandes lignes.

Développement des services en matière de transition énergétique : +1,6M€ pour contribuer à la mise en œuvre des projets des collectivités

L'un des faits les plus marquants de ce DOB est la proposition de mise en place d'un fonds d'innovation de 1 million d'euros en soutien aux projets d'expérimentation locale. L'objectif est de contribuer à l'émergence de ces projets innovants en matière de réseaux électriques intelligents, de stockage, d'hydrogène, « Gaz to power/ Power to Gaz » (= transformation de l'énergie issue d'

Energie Renouvelable

en gaz)...

L'offre du service énergie s'est traduite dans le budget général par de nouvelles prestations dont vous retrouverez la nouvelle offre grâce au lien suivant : la première commission « Transition énergétique ». L'étoffement de l'offre de service du pôle Energie du syndicat a nécessité la mise en place du budget annexe «

Energie Renouvelable

» en 2020, dont la reconduction à l'identique des crédits est proposée pour 2021. L'objectif de ce budget annexe est de faciliter les projets des collectivités en levant les freins administratifs et en mutualisant les travaux pour décontraindre l'équilibre des projets.
Une première opération est en cours de réalisation sur Breteuil pour la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour le centre aquatique.

Ces nouvelles activités induisent des dépenses de fonctionnement dont le recrutement de 2 chargé(e)s de projet énergie, dont une partie du financement est porté par le programme «

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique. Il s'agit d'un programme national porté par la FNCCR. Le SE60 est lauréat de l'appel à pilote 2019 puis d'ACTEE II en 2020 de l'appel à manifestation d'intérêt nommée SEQUOIA.

II Sequoia » : en savoir plus

Les dépenses liées aux missions fondatrices du syndicat restent stables

Le prévisionnel des investissements pour les travaux en collectivités reste stable (16,5M€). L'activité de mise en souterrain va s'accroitre dans les communes urbaines, compétence transférée de facto car seuls le SE60 et Enedis sont habilités à intervenir sur les réseaux électriques. Cela nécessitera le recrutement d'un chargé(e) d'affaires et d'un apprenti.
Concernant les bornes de recharge Mouv'Oise, la mise en place de la tarification n'a pas engendré de désaffectation de l'utilisation des bornes et a abouti à la création d'un budget annexe « mobilité ». Ce dernier augmente de 31% du fait des frais de maintenance et de supervision. Pour 2021, l'installation prévisionnelle de douze nouvelles bornes est toujours subventionnée à hauteur de 25% par le SE60.
Il est prévu d'étudier l'implantation de la 1ère borne rapide en partenariat éventuel avec le conseil départemental.

Des recettes stables de 22M€, que le SE60 renforcera par de nouvelles activités.

Les recettes historiques du syndicat restent identiques avec la

Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité. Taxe acquittée par les particuliers et professionnels sur leur facture d'électricité selon la quantité consommée.

, les redevances (Redevance dite de « fonctionnement » et

Redevance dite « d'investissement », compensation financière, versée par le concessionnaire au SE60, au vu des travaux en éclairage public et électrification mandatés N-2 par le SE60 et les collectivités adhérentes (calcul R2 2019 / travaux 2017).

) liées au nouveau contrat de concession entré en vigueur dès 2020. Ce fut l'occasion de présenter et de donner la parole à Monsieur Yves Delaby, le nouveau Directeur Territorial Enedis, en remplacement de Philippe Siguret.

Le SE60 souhaite adopter une nouvelle position stratégique : favoriser l'entrée de nouvelles recettes pour pallier un futur ralentissement des recettes historiques. Pour cela le syndicat propose une prise de participations dans la SEM HDF et dans des Sociétés de projets

Energie Renouvelable

.

De plus, le SE60 fera preuve d'agilité sur les modes d'intervention en mode projet et coopération (favoriser le montage des projets). Pour cela, le syndicat s'appuie sur le plan de relance dont un volet est dédié à l'écologie et proposera aux collectivités de bénéficier des opportunités liées au regroupement des dispositifs de France Relance (

Dotation de Soutien à l'Investissement Local

, DETR...), dans le cadre de Contrats de Relance et de Transition Ecologique (

Contrat de Relance et de Transition Ecologique

) portés par les intercommunalités en partenariat avec les communes et le SE60.

De par ces orientations, le SE60 entend consolider son positionnement d'acteur local défendant les intérêts des collectivités. Son offre multi-compétences complétée d'un réseau multi-partenaires visent à la réussite des objectifs communs.

Publié le 24 février 2021